



Procès-Verbal du Comité Directeur

Jeudi 21 Mars 2019

Présents : Patrick ERRIEN – Pascale SIMON – Riccardo POZZETTO – Christine RULLIÉ – Franck BAUDRILLER – Franck JOUNIER – Dimitri BREHERET – Thierry GATEFAIT – Sophie LAMBOUR – Jacques PHILIPPE – Dominique BOUDEAU – Chantal BEAUQUIN – Christian RODET – Didier AUBERT – Lénéïc SORIN – Toubba HADDAD – Jacques BALZAC – Alain PERRION – Jean Paul BREMENT – Mireille COURBOULAY – Alain GUERESSE – Séverine AILLERIE – Patrick BABONNEAU

Excusés : Pascal DUPE – Sébastien LHERMITE – Yves GARREAU

Invités : Yannick OLIVIER – Bernard FOURNIER

1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 25 JANVIER 2019

Le procès-verbal du Comité Directeur qui s'est tenu le 25 Janvier 2019 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Rencontre France/ République Tchèque : Jacques PHILIPPE remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Les retours que nous en avons eu sont positifs. Le bilan financier n'a pas encore pu être établi, dès que nous en aurons connaissance il sera communiqué.
A cette occasion nous avons rencontré Jean-Pierre SIUTAT, Président de la Fédération. Celui-ci a assisté à match de N3 à Saint Nazaire au grand plaisir des Dirigeants du Club.
D'autres Elus Fédéraux étaient présents sur une rencontre à Saint Paul de Rezé.
- Soirée Partenaires : Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette rencontre conviviale. Jacques PHILIPPE souligne que les Présidents des 3 Clubs professionnels du département étaient présents ce qui montre que les rapports entre le Comité et ces Clubs sont excellents.
- Jacques PHILIPPE et Jean Michel DUPONT, Président de la Ligue, ont assisté au siège de la Fédération à la présentation d'un audit réalisé par le Cabinet MKPG qui travaille sur le 3X3 et le plan INFRA.
Au travers d'un certain nombre de paramètres : densité de population, niveau de vie, différentes pratiques sportives, nombre de licenciés... Une vingtaine de villes ont été retenues et parmi celles-ci Nantes est arrivée en tête.
Le Cabinet est intéressé par le projet conjoint Ligue / Comité ce qui a motivé l'invitation des Présidents à cette présentation.
- Jacques PHILIPPE a assisté à Trélazé aux quarts de finale de la Coupe de France Masculine.
En parallèle à cette manifestation se déroulait le Forum régional du Mini Basket. Les débats étaient intéressants, malheureusement très peu de participants les ont suivis.
- Finale Régionale du Challenge Benjamins : En masculins c'est un jeune de Loire Atlantique, du club d'ERDRE B.C. qui représentera la Région aux finales à Paris et une jeune du Maine et Loire côté Féminin.
La journée s'est terminée par des tournois 3X3 remportés en masculin par la Loire Atlantique et par la Vendée en féminin.

3. INFORMATIONS DIRECTEUR

- Journée dédiée au sport adapté : A la demande du Conseil Départemental, et dans le cadre du festival du Cinéma Espagnol qui va se dérouler à Nantes, sera projeté le 5 Avril le film « Champions » qui fait référence au basket handicap. Le film sera projeté le matin et sera suivi l'après-midi d'une table ronde. Cette table ronde a pour but de sensibiliser à la discipline sport adapté et contribuer à son développement. Yannick OLIVIER a assisté aux réunions de préparation. Il sera présent lors de la projection du film et participera à la table ronde. Une journée d'entraînement suivi par Ana SOARES, joueuse du NRB, qui possède les diplômes nécessaires permettant de s'occuper du public handicapé a eu lieu. Véronique VOYEAU a participé à cette journée.

4. PROJET IMMOBILIER

Jacques PHILIPPE intervient pour présenter le projet.

Le Comité Départemental projette, dans le cadre de la création d'un pôle Basket sur le site de la Trocardière à REZE, de construire en collaboration avec la Ligue un bâtiment administratif, une salle de sport, d'une annexe, d'un local de stockage et de 2 terrains 3X3 couverts.

Ceci résulte d'une volonté commune du Comité et de la Ligue de travailler sur un grand pôle Basket administratif et sportif.

Ce projet est aujourd'hui à l'étude.

Il se ferait avec le maintien des statuts actuels du Comité et de la Ligue avec la création d'un syndic de copropriété pour les parties communes.

Ces investissements permettraient au Comité Départemental de profiter de l'élan donné par la FFBB dans le cadre de son plan INFRA pour la création de grands pôles basket sur les grandes métropoles et aussi faire face à l'ubérisation du basket et à l'évolution rapide de la consommation de notre sport.

L'objet de l'étude qui va être présentée, est de chiffrer l'incidence sur un plan financier du projet en prenant en compte toutes les caractéristiques d'exploitation.

Ce document a été réalisé à partir d'hypothèses formulées par le Comité Départemental.

NB : Document joint au présent compte rendu.

Jacques PHILIPPE passe la parole à Franck JOUNIER pour la présentation du document.

Le document fait état du contexte, du positionnement du Comité, du projet proposé, du choix de la localisation, du plan de financement, du montage financier, des variables d'équilibre de nos budgets, des dotations aux amortissements, et de l'utilisation des nouvelles infrastructures.

Le montant des subventions estimé à 76000€ pourrait être plus important.

Par rapport à la situation actuelle, le supplément de financement s'élèverait à 22000€. Il pourrait être couvert par une augmentation de la part Comité sur les licences de 1€ sachant que cette année la part fédérale n'augmentera pas et que pour la Ligue, l'augmentation sera minime.

Jacques PHILIPPE intervient pour signaler que si le dossier est présenté aujourd'hui, c'est que nous devons nous déterminer vis-à-vis de la Ville de Rezé qui a un conseil Municipal qui se tiendra le 29 Mars. C'est ce qui nous précipite car aujourd'hui nous sommes face à un grand nombre d'interrogations.

Ce qui va être soumis ce soir au vote est de confirmer notre intention ou pas à la Ville de Rezé de poursuivre ce projet, ce qui lui permettra, en cas de réponse positive, de déclasser des espaces et des terrains pour le cas échéant nous les céder pour une valeur symbolique bien que ce ne soit pas ce qui est écrit dans le courrier du Maire de Rezé.

Il faut cependant que la ville de Rezé ait un engagement à minima de la part du Comité et de la Ligue. Un courrier sera adressé dans ce sens au Maire de Rezé ce qui lui permettra d'inscrire ce débat à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Nous sommes un peu précipités, mais la décision finale sera prise par les Clubs lors de l'Assemblée Générale.

Pour le moment tous les éléments ne sont donnés qu'à titre indicatif car beaucoup de points d'interrogation subsistent.

Jacques PHILIPPE ne signera pas un blanc-seing sur le dossier actuel, la réflexion continue pour savoir si nous ne pouvons ou pas y aller.

Si nous n'obtenons pas de subventions de la part du Conseil Départemental, de Nantes Métropole, de la Fédération, du CNDS ou autres ce sera plus difficile.

Nous sommes ici pour les Clubs, ce serait une grave erreur de la part du Comité, d'engager des investissements sans en avoir les moyens.

Franck JOUNIER espère que la salle de sport incluse dans le projet puisse générer des recettes.

Patrick ERRIEN précise que dans l'accord éventuel avec la ville de Rezé, nous devons lui céder quelques créneaux et que le Comité et la Ligue auront la charge de l'entretien de la salle, les frais éventuels de gardiennage...

Avant de passer aux éventuelles questions, Franck JOUNIER précise que cette présentation se veut objective à partir des éléments en notre possession actuellement.

A la demande de Didier AUBERT, Franck JOUNIER précise que l'augmentation éventuelle de 1€ sur le coût des licences pour le financement du projet ne s'ajouterait pas à une augmentation qui pourrait être prévue dans le cadre général.

Christian RODET en ce qui concerne l'occupation de la salle par le Comité, si l'hébergement n'est pas prévu, il n'y a aucun intérêt à y programmer nos stages.

Yannick OLIVIER signale qu'au niveau du Comité un travail a été entrepris avec nos CTF. En ce qui concerne la CDO un seul stage nécessite un hébergement. En ce qui concerne la Technique, par rapport au coût engendré par les stages qui se déroule à la Baule, il serait préférable qu'ils aient lieu dans la Salle quitte à trouver un hébergement.

Jacques PHILIPPE pense que pour l'hébergement, il sera possible de négocier avec le lycée Jean Perrin qui se trouve à côté.

Franck BAUDRILLER dit que dans l'organisation des stages, l'hébergement est le poste le plus coûteux et le plus difficile à trouver. Si nous sommes amenés à organiser des compétitions 3X3 ou autres, une possibilité d'hébergement serait un plus. La création d'un hébergement pourrait générer des économies structurelles.

Bernard FOURNIER précise que si nous intégrons l'hébergement dans le projet nous changeons de dimension, des possibilités existent sur la zone aéroportuaire qui est proche.

Pour les formations organisées par la Ligue la salle n'est pas intéressante, cependant, elle le reste pour le BPJEPS.

Cependant il y a une opportunité avec la Fédération qui au travers de l'analyse faite par le Cabinet MKPG place la Ville de Nantes en pôle- position pour la réalisation d'une salle connectée.

Concernant les nouvelles pratiques, la FFBB a la chance que la FIBA, contrairement aux autres pays, lui ait donné le monopole du marché 3X3 sur le territoire.

Franck BAUDRILLER est convaincu de la pertinence du projet, mais il va falloir le faire vivre pendant plusieurs décennies, ce qui ne sera pas forcément facile.

Patrick ERRIEN, s'interroge sur l'opportunité de déménager car nous possédons à Sainte Luce un outil de travail performant que nous avons agrandi et modernisé il y a à peine 3 ans, que pour réaliser ces travaux nous avons bénéficié d'aides de la part des pouvoirs publics et que nous devons solder l'emprunt contracté à cet effet.

Pour avoir connu l'époque de la Maison Rouge il doute de la pertinence de regrouper sous le même toit la Ligue et le Comité. Sans mettre en cause la probité des personnes salariées au Comité et Elues à la Ligue, il pourrait y avoir confusion dans les rôles.

Enfin il considère que le Comité ne doit pas jouer avec l'argent des Clubs pour qui, ce projet, n'apportera rien de plus.

Pour lui un tel investissement ne se justifie pas.

Yannick OLIVIER, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, pense qu'il ne se représentera pas à la Ligue pour le prochain mandat.

Bernard FOURNIER n'est pas d'accord avec la déclaration de Patrick ERRIEN au sujet de la cohabitation de la Ligue et du Comité car aujourd'hui nous ne sommes plus dans les mêmes conditions. Le fonctionnement de la Ligue a évolué, ses missions n'ont rien à voir avec les missions d'un Comité. La Ligue est devenue un organisme de formation et n'intervient pas dans le fonctionnement des Comités.

Patrick BABONNEAU demande quel est l'intérêt d'un tel projet pour la Ligue et ce qu'en pensent les autres Comités Bernard FOURNIER dit que la Ligue est obligée de souscrire à ce projet car ses locaux ne sont plus adaptés pour recevoir des groupes en formation. De plus les BPJEPS sont contraint de se délocaliser pour réaliser leurs exercices pratiques.

En ce qui concerne les autres Comités, cela ne semble pas poser de problèmes au vu des résultats de la consultation qui a eu lieu lors du dernier Comité Directeur de la Ligue, qui a fait ressortir une validation à une très large majorité.

Franck BAUDRILLER demande s'il n'est pas trop tard pour faire un projet « 2 » qui inclurait l'hébergement. Il ne faudrait pas que dans quelques années on se pose la question de créer un hébergement.

Yannick OLIVIER répond que le projet de Jean Pierre SIUTAT, est de posséder des infrastructures dans les métropoles, dans ce cas il pourrait y avoir des investisseurs potentiels qui seraient intéressés par la réalisation d'hébergements dans lesquels nous pourrions avoir des tarifs préférentiels.

Mireille COURBOULAY demande si une échéance pour la réalisation du projet a été fixée.

Jacques PHILIPPE précise qu'aucune date n'a été fixée, il peut y avoir des moyens termes, par exemple créer le sportif à la Trocardière et conserver l'administratif à Sainte Luce.

Tout dépendra de nos possibilités économiques réelles. On ne peut pas obérer l'avenir du Comité par rapport aux Clubs du Département.

Pour Alain GUERESSE Il est impératif de saisir les opportunités de développement sous peine de perdre des licenciés. Un bilan économique a-t-il pu être fait pour savoir ce qui peut rapporter au Comité.

Pour Franck JOUNIER il n'est pas possible aujourd'hui de le quantifier car nous sommes sur une première approche

Thierry GATEFAIT souligne que si l'on ne fait rien, nous risquons de le payer à l'avenir.

Didier AUBERT s'interroge sur les avantages dont les Clubs pourront profiter si le projet se réalise.

Dimitri BREHERET dit que généralement ce sont les précurseurs qui sont les gagnants.

Jacques PHILIPPE clôt le débat et demande aux Membres du Comité Directeur de répondre à bulletin secret aux questions suivantes :

Validez-vous :

- L'intention Du Comité 44 de construire un siège administratif et un équipement sportif en copropriété avec la Ligue Régionale sur le site de la Trocardière à REZE.
- Une délégation au Président pour la vente du siège actuel
- Une délégation au Président du Comité pour la construction d'un emprunt bancaire de 700 000€ maximum + 637 000€ pour un billet de trésorerie (tolérance + ou - 10%)

Le résultat de la consultation est le suivant : « POUR » 17 – « ABSTENTIONS » 4 – « CONTRE » 2

5. PROJET DE REFORME DU CHAMPIONNAT U09

Le document réalisé par la Commission a été transmis au préalable aux Membres du Comité Directeur.

Jacques PHILIPPE passe la parole à Christian RODET pour qu'il nous présente le projet.

Cette présentation fait suite à l'analyse du projet initial de la Commission « Mini et Jeunes » par le Groupe de Travail créé à cet effet.

NB : Document joint au présent compte rendu

Suite à cette présentation, la nouvelle articulation du championnat U9 est envisagée par le Comité Directeur.

Franck BAUDRILLER précise qu'en termes d'apprentissage et en termes de pédagogie c'est un excellent projet. Quelque-soit le niveau de jeu une vérification des licences sera faite.

Compte tenu de ces nouvelles contraintes liées au championnat U9 et au Championnat 3X3, Jacques PHILIPPE propose de créer une Commission des compétitions.

Cette commission réunira la Commission sportive actuelle qui continuera à s'occuper du 5X5, 2 Membres de la Commission Mini et Jeunes pour s'occuper du championnat U9 et enfin 2 Membres de la Commission Nouvelles Pratiques pour s'occuper du championnat 3X3.

Cette commission devra être en place au début du mois de Juin.

Cette proposition est adoptée par le Comité Directeur.

En marge de ce chapitre, Lénaïc SORIN souligne et regrette le manque de communication entre les diverses Commissions. Alain GUERESSE a le sentiment que chacun travaille « bien » dans son coin.

6. PROJET D'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT 3X3 POUR LA SAISON 2019/2020

Jacques PHILIPPE donne la parole à Alain GUERESSE pour présenter la proposition pour le développement du 3X3 au travers de la mise en place d'un championnat.

NB : Document joint au présent compte rendu

En préambule Alain GUERESSE rappelle que cette saison nous avons mis en place la coupe de Loire Atlantique du 3X3 et crée des tournois homologués par équipes de Club ce qui peut favoriser l'émergence d'un championnat 3X3.

Contrairement au 5X5 les journées 3X3 seront programmées sur une semaine calendaire. Cependant, il sera demandé aux Clubs dans la mesure du possible d'organiser les rencontres le week-end. Avec l'accord des autres équipes il sera possible de jouer en semaine.

Le règlement du championnat pour la prochaine saison a été établi.

Les dates d'engagement seront les mêmes que pour le 5X5.

Les engagements seront gratuits pour la saison prochaine.

Alain GUERESSE précise que la FFBB dotera le Club qui engagera 1 ou 2 équipes de 6 ballons cuir 3X3 (T6, poids T7).

Si le Club engage plus de deux équipes il sera doté de 12 ballons.

Il n'y a pas à craindre que le 3X3 entre en concurrence avec le 5X5, cela s'est vérifié au niveau fédéral car beaucoup de pratiquants jouent sur les deux tableaux. (Dès la saison prochaine il y aura une licence unique).

Franck BAUDRILLER demande, comme les catégories sont calquées sur la Fédération, est ce que le cas des U13 sera abordé ? A ce jour un U13 peut faire du 3X3 en U15 s'il est surclassé.

Des tournois 3X3 en U13 pourront être organisés mais ils ne seront pas homologués.

Lénaïc SORIN pose la question de la mise en place du calendrier 3X3, il sera à la charge de la Commission « Nouvelles Pratiques » en accord avec la Commission sportive.

Elle demande si pour la Coupe de Loire Atlantique 3X3 il serait possible de jouer avec une licence 5X5 sans le complément 3X3 de 3 €. Les tournois étant homologués ce n'est pas possible.

A la demande de Didier AUBERT, Alain GUERESSE précise que cette année la Coupe de Loire- Atlantique 3X3 est ouverte à tous les joueurs quelque-soit leur niveau de pratique.

7. REUNIONS DE SECTEUR

Patrick ERRIEN demande que sur les réunions de secteur qui vont se dérouler prochainement les sujets à l'ordre du jour soient présentés par une personne parfaitement au fait du sujet.

La synthèse des réunions de secteur précédentes n'a pu être faite car certains référents n'ont pas communiqué leurs compte- rendus.

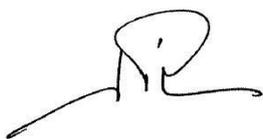
8. QUESTIONS DIVERSES

Lénaïc SORIN demande aux Membres du Comité Directeur de se positionner en tant que délégué sur les ½ Finales et finales du championnat Départemental « Jeunes » et « Seniors » ainsi que sur les 1/2 finales et finales départementales.

Didier AUBERT a été sollicité par le Club de REZE BASKET en vue du prêt de 8 panneaux type « fête du mini ». Pour des raisons de sécurité nous ne serons pas en mesure de les prêter. Des panneaux plus adaptés seront mis à disposition du Club

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 22H30

Le Président du Comité
Jacques PHILIPPE



Le Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

